

---

CORRIGENDUM

COMMISSION SPECIALE POUR LA PALESTINE

RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION

1. A la première ligne du deuxième paragraphe (page 1), ajouter après le mot "(Canada)", les mots suivants "assisté de M. Padilla Nervo (Mexique), Vice-Président".
2. Aux paragraphes 8 et 9 de la Résolution (page 10), remplacer le mot "Commission" par les mots "Commission spéciale"

-----